

*PROCES VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JANVIER 2016*

**Le 28 janvier 2016 à 20h48**, les membres du Conseil municipal de la ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur NICOLLE, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 21 janvier 2016.

Membres présents :

M. NICOLLE, M. BANBUCK, Mme EL MALKI, M. TRAORÉ, Mlle ALESSANDRINI, M. ROUSSEL, M. GIRIER, Mme POISAT, M. PIARD, Mme MATHONNAT, Mme RAFFAELLI, M. PETIT, Mme BOYAU, Mme MERSALI, M. LAURENT, M. VOT, Mme LATEB, M. GIBLIN, M. ROUSSEAU, M. WEBER-GUILLOUET, M. HASSANI, M. AUBAGUE, Mme CHIBOUB, Mme BOUCHER, M. REISSER.

Membres représentés :

Mme SOUGMI par Mme POISAT  
M. CHAPPELLIER par M. NICOLLE  
Mme BENBELKACEM par M. PIARD  
Mme BASSEZ par Mme MERSALI  
M. GUILLAUD-BATAILLE par M. TRAORÉ  
Mme AMOURA par M. BANBUCK  
M. LOISON-ROBERT par Mme ALESSANDRINI  
Mme CAPUANO par M. WEBER-GUILLOUET  
Mme MORGANT par M. REISSER

Membre absent :

Mme PESCHAUD-BOYER

Secrétaire de séance :

Mme MATHONNAT

*Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.*

\*\*\*\*\*

**Jean-Marc NICOLLE**

Bonsoir à tous. Je vous informe avant tout que la délibération n°19 est retirée de l'ordre du jour puisqu'elle ne contient aucune modification. Je vous propose à présent de désigner un secrétaire de

séance et vous soumettez à ce titre la candidature de Mme Mathonnat. Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Il n'y en a pas)*. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 34  
Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Je vous remercie. Je vous propose maintenant d'approuver les procès-verbaux de nos deux dernières séances. Avez-vous des observations à faire sur le compte rendu du 17 décembre 2015 ?

**Nadia CHIBOUB**

Monsieur le Maire, chers collègues. Je reviens sur mon intervention page 10 à la quatrième ligne. Il faut lire « avec une herbe rase verte » et non « avec une aire verte ». Je vous remercie.

**Laurent GIRIER**

Concernant mon intervention page 31, je souhaiterais que mes propos soient mis entre guillemets dans le premier paragraphe, car ils étaient ironiques et il n'est pas question de les prendre au premier degré.

**Jean-Marc NICOLLE**

Je vous propose de passer au vote en tenant compte de ces modifications.

Résultat du vote

Votants : 34  
Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Ce procès-verbal est donc adopté. Je vous propose maintenant d'approuver le compte rendu de la séance du 16 janvier 2016. Y a-t-il des interventions ?

**Jean-Luc LAURENT**

J'aimerais que les mots prononcés par notre collègue Madame Chiboub soient retranscrits lorsqu'elle s'adressait à Monsieur Jean-Luc Nicolle.

**Jean-Marc NICOLLE**

Madame Chiboub, acceptez-vous que ces propos soient corrigés dans ce sens ?

**Nadia CHIBOUB**

Oui, je l'accepte.

**Jean-Marc NICOLLE**

Nous corrigerons. Y a-t-il d'autres interventions ? *(Il n'y en a pas)*.

Résultat du vote

Votants : 34  
Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose maintenant d'entamer notre ordre du jour.

**N°2016-004. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES GROUPES D'ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jean-Marc NICOLLE**

Par courrier du 19 janvier 2016, le groupe Communiste et citoyens, membres du Front de gauche, m'a informé du changement de la présidence du groupe au sein du Conseil municipal. Cette présidence sera désormais assurée par Madame Nadia Mersali, en remplacement de Monsieur Ibrahima Traoré.

J'ai également été informé le 27 janvier 2016, de la constitution d'un nouveau groupe au sein du Conseil municipal, dénommé « groupe Divers droite, opposition municipale au Kremlin-Bicêtre ». Il sera composé de Madame Alexandra Capuano, de Madame Léa Morgant, de Monsieur Pascal Reisser et de Monsieur Arnaud Weber-Guillouet. Ce dernier assurera la présidence du groupe et Monsieur Reisser la vice-présidence.

N'étant membre d'aucun groupe, et conformément à l'article 13 du règlement intérieur du Conseil municipal, Madame Gisèle Peschaud-Boyer est déclarée non-inscrite.

Monsieur Hassani m'a également adressé une demande de modification, dans l'intitulé du groupe centriste, qui s'intitulera désormais « Modem et centristes ».

Il convient donc de mettre à jour les différents groupes d'élus du Conseil municipal et de prendre acte de ces modifications.

*Le Conseil municipal prend acte de ces modifications.*

**Jean-Marc NICOLLE**

Je vous propose de passer au rapport n° 5.

**N°2016-005. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE**

**Estéban PIARD**

Monsieur le Maire. Il s'agit d'une délibération classique suite à l'installation d'un nouveau maire. Concrètement, cette délégation fait l'objet de 26 attributions. Toutes donneront lieu à compte rendu du Maire à chaque séance du Conseil municipal. Il vous est également demandé de déléguer ces mêmes compétences au premier maire-adjoint en cas d'empêchement du maire. Merci.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Y a-t-il des demandes d'interventions ?

**Bernard AUBAGUE**

Monsieur le Maire, chers collègues. Je suis relativement surpris de trouver le 25<sup>ème</sup> aliéna, qui stipule : « c'est le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, prévu au troisième aliéna de l'article 151-37 du code rural et de la pêche maritime, en vue de l'exécution des travaux nécessaires à la constitution d'aires intermédiaires de stockage de bois dans les zones de montagne. ». Je ne suis pas certain que nous soyons concernés par ce 25<sup>ème</sup> alinéa.

Quant à l'alinéa 26, concernant les demandes d'attribution de subventions auprès de l'Etat, des autres collectivités territoriales ou de tout autre partenaire, nous pensons que le Conseil municipal devrait être informé préalablement de ce genre de demandes. Aussi, pour ces deux raisons, le groupe Modem et centristes s'abstiendra sur cette délibération.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Y a-t-il des demandes d'interventions ?

**Jean-François BANBUCK**

S'agissant de l'alinéa 26, il s'agit effectivement de donner délégation au maire pour solliciter les différents partenaires. Je rappelle également que l'acceptation de subventions attribuées à la Ville est ensuite votée systématiquement par le Conseil municipal.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. En ce qui concerne l'alinéa 25, nous avons repris les mêmes termes que la délibération adoptée en 2014. S'il n'y a pas d'autres demandes d'interventions, je mets ce rapport aux voix.

Résultat du vote

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 3 (Mme CHIBOUB M. HASSANI, M. AUBAGUE)

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Nous passons au rapport suivant.

**N°2016-006. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

**Jean-François BANBUCK**

Je rappelle que trois commissions ont été instituées par notre règlement intérieur et que nos élus y siègent selon leur délégation. Nous vous proposons ainsi :

1<sup>ère</sup> Commission : Mesdames Mersali, Raffaelli et Mathonnat ainsi que Messieurs Piard, Loison-Robert, Laurent, Guillaud-Bataille, Hassani, Weber-Guillouet et Reisser.

2<sup>ème</sup> Commission : Mesdames Benbelkacem, Boucher, Boyau, Lateb, Amoura, Chiboub et Morgant ainsi que Messieurs Banbuck, Petit, Girier et Traoré.

3<sup>ème</sup> Commission : Mesdames Alessandrini, Poisat, Sougmi, El-Malki, Bassez, Peschaud-Boyer et Capuano ainsi que Messieurs Rousseau, Roussel, Giblin, Vot, Chappellier et Aubague.

**Jean-Marc NICOLLE**

Conformément à l'article L2121-1 du code général des collectivités territoriales, je rappelle que le vote se déroule à bulletin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, sauf accord unanime du Conseil municipal, qui peut décider de procéder à un scrutin public. Les présidents de groupe réunis avant cette séance ont décidé que le Conseil procéderait à un vote à main levée pour ce type de délibération. Je demande donc à l'ensemble du Conseil municipal s'il est d'accord avec cette proposition. *(Le Conseil municipal accepte le vote à main levée)*. Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34  
Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-007. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES PUBLICS

**Jean-François BANBUCK**

Cette commission est composée de cinq membres. Elle est présidée par le Maire ou son représentant. La liste des candidats proposés est la suivante :

Liste de Jean-Marc NICOLLE ( liste 1 ) :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants :</b>
E.PIARD P.MATHONNAT G.BASSEZ C. POISAT	Geneviève EL MALKI Vincent ROUSSEAU Ibrahima TRAORE Ludwig LOISON-ROBERT

- Liste d'Arnaud WEBER-GUILLOUET ( liste 2 ) :

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant :</b>
A. WEBER-GUILLOUET	S. HASSANI

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

- Liste 1 : 27 voix = 4 sièges

- Liste 2 : 7 voix = 1 siège

Sont désignés élus les membres titulaires suivants :

E.PIARD  
P.MATHONNAT  
G.BASSEZ  
C. POISAT  
A. WEBER-GUILLOUET

Sont désignés élus les membres suppléants suivants :

G.EL MALKI  
V. ROUSSEAU  
I.TRAORE  
L. LOISON-ROBERT  
S. HASSANI

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Nous passons au rapport n° 8.

N°2016-008. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS, DANS LE CADRE DE LA GESTION DELEGUEE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT COMMUNAUX

**Jean-François BANBUCK**

Les listes proposées pour cette commission sont les suivantes :

Liste de Jean-Marc NICOLLE ( liste 1 ) :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants :</b>
Monique RAFFAELLI Laurent GIRIER Ghislaine BASSEZ Estéban PIARD	Paule MATHONNAT Ibrahima TRAORE Jean-Pierre PETIT Sarah BENBELKACEM

Liste d'Arnauld WEBER-GUILLOUET (liste 2) :

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant :</b>
S. HASSANI	A. WEBER-GUILLOUET

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

- Liste 1 : 27 voix = 4 sièges

- Liste 2 : 7 voix = 1 siège

**Jean-Marc NICOLLE**

Sont désignés les membres titulaires suivants :

Monique RAFFAELLI - Laurent GIRIER-Ghislaine BASSEZ - Estéban PIARD-Saïd HASSANI

Sont désignés les membres suppléants suivants :

Paule MATHONNAT- Ibrahima TRAORE- Jean-Pierre PETIT-Sarah BENBELKACEM, Arnaud WEBER-GUILLOUET

Merci. Nous passons au rapport n° 9.

N°2016-009. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS DANS LE CADRE DE LA GESTION DELEGUEE DU STATIONNEMENT PAYANT

**Jean-François BANBUCK**

Les listes proposées pour cette commission sont les suivantes :

Liste de Jean-Marc NICOLLE ( liste 1 ) :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants :</b>
Esteban PIARD Ibrahima TRAORE Ludwig LOISON-ROBERT Lina BOYAU	Ghislaine BASSEZ Geneviève EL MALKI Jean-Pierre PETIT Cécile BOUCHER

Liste d'Arnaud WEBER-GUILLOUET (liste 2) :

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant :</b>
Pascal REISSER	Saïd HASSANI

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

- Liste 1 : 27 voix = 4 sièges

- Liste 2 : 7 voix = 1 siège

**Jean-Marc NICOLLE**

Sont désignés les membres suivant :

Membres titulaires : Madame Boyau ainsi que Messieurs Piard, Traoré, Loison-Robert et Reisser.

Membres suppléants : Mesdames Bassez, ElMalki et Boucher ainsi que Messieurs Petit et Hassani.

Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-010. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

**Jean-François BANBUCK**

Les listes proposées pour cette commission sont les suivantes :

Liste de Jean-Marc NICOLLE ( liste 1 ) :

<b>Membres titulaires</b>
Ludwig LOISON-ROBERT Ibrahima TRAORE OBERT Laurent GIRIER Monique RAFFAËLLI

Liste d'Arnauld WEBER-GUILLOUET (liste 2) :

<b>Membre titulaire</b>
B.AUBAGUE

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Votants : 34

- Liste 1 : 27 voix = 4 sièges

- Liste 2 : 7 voix = 1 siège

**Jean-Marc NICOLLE**

Sont désignés les membres suivant :

Madame Raffaelli ainsi que Messieurs Loison-Robert, Traoré, Girier et Aubague.

**Jean-François BANBUCK**

Les listes proposées pour cette commission sont les suivantes :

Liste de Jean-Marc NICOLLE (liste 1) :

<b>Membres titulaires</b>
Rose ALESSANDRINI Carole POISAT Sarah BENBELKACEM Nadia MERSALI Jérôme GIBLIN Ghania LATEB

Liste d'Arnaud WEBER-GUILLOUET (liste 2) :

<b>Membre titulaire</b>
Nadia CHIBOUB Arnaud WEBER-GUILLOUET

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Votants : 34

- Liste 1 : 27 voix = 6 sièges

- Liste 2 : 7 voix = 2 sièges

**Jean-Marc NICOLLE**

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

Rose ALESSANDRINI

Carole POISAT

Sarah BENBELKACEM

Nadia MERSALI

Jérôme GIBLIN

Ghania LATEB

Nadia CHIBOUB

Arnaud WEBER-GUILLOUET

Merci. Nous passons au rapport n° 12.

N°2016-012. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE LOCALE D'EPARGNE DU VAL-DE-MARNE

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Monsieur Piard.

Membre suppléant : Monsieur Girier.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-013. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Madame Lateb.

Membre suppléant : Madame Amoura.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport n° 14.

N°2016-014. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A L'ASSEMBLEE GENERALE ET COMME CENSEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REGION PARISIENNE (SAERP)

**Jean-Marc NICOLLE**

Je vous demande de désigner Monsieur Banbuck membre de cette assemblée et de l'autoriser également à exercer les fonctions de censeur au sein du Conseil d'administration.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport n° 15.

N°2016-015. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN PERRIN

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Monsieur Rousseau.

Membre suppléant : Madame Raffaelli.

**Jean-Marc NICOLLE**

S'il n'y a pas d'interventions, je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-016. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU COLLEGE ALBERT CRON

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Monsieur Rousseau.

Membre suppléant : Madame Mersali.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport n° 17.

N°2016-017. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE BROSSOLETTE

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Monsieur Rousseau.

Membre suppléant : Madame Mathonnat.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Merci. Nous passons au rapport n° 18.

N°2016-018. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE POLYVALENT DARIUS MILHAUD

**Jean-François BANBUCK**

Les membres proposés sont les suivants :

Membre titulaire : Monsieur Rousseau.

Membre suppléant : Monsieur Guillaud-Bataille.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-019. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EDIFICATION D'UN ENSEMBLE SCOLAIRE DE 2EME CYCLE RUE DU PROFESSEUR BERGONIE

Rapport retiré de l'ordre du jour.

N°2016-020. DESIGNATION DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLLES

**Jean-François BANBUCK**

Dix écoles maternelles élémentaires sont concernées.

Ecoles maternelles :

- Ecole Jean Zay : Madame Raffaelli ;
- Ecole Kergomard : Madame Boucher ;
- Ecole Suzanne Buisson : Monsieur Traoré ;
- Ecole Benoît Malon 1 : Madame Raffaelli ;
- Ecole Benoît Malon 2 : Madame Boyau ;
- Ecole Robert Desnos : Madame Benbelkacem.

Ecoles élémentaires :

- Ecole Charles Peguy (2 candidatures) : Monsieur Petit et Monsieur Hassani ;
- Ecole Benoît Malon A : Monsieur Guillaud-Bataille ;

- Ecole Benoît Malon B : Madame Mathonnat ;
- Ecole Pierre Brossolette : Monsieur Vot.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose d'approuver l'ensemble de ces propositions, à l'exception l'école Charles Peguy, pour laquelle nous avons deux candidatures.

Résultat du vote pour l'ensemble des candidatures à l'exception de l'école Charles Peguy

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose maintenant de désigner le délégué de l'école Charles Peguy.

Résultat du vote

Monsieur Petit : 27 voix.

Monsieur Hassani : 7 voix.

**Jean-Marc NICOLLE**

Monsieur Petit est donc élu représentant au Conseil d'école Charles Peguy. Nous passons au rapport n° 21.

N°2016-021. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE L'ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE JEANNE D'ARC

**Jean-François BANBUCK**

Deux candidatures sont proposées pour cette représentation, celle de Monsieur Rousseau et celle de Monsieur Aubague.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Monsieur Rousseau : 27 voix.

Monsieur Aubague : 7 voix.

**Jean-Marc NICOLLE**

Monsieur Rousseau est donc élu pour représenter la Ville à l'école Jeanne d'Arc. Nous passons au rapport n° 22.

N°2016-022. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE DU KREMLIN-BICÊTRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES PARIS MÉTROPOLE

**Jean-François BANBUCK**

Je vous propose les candidatures suivantes :

Membre titulaire : Monsieur Nicolle.

Membre suppléant : Monsieur Banbuck.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport suivant.

N°2016-023. DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jean-François BANBUCK**

Je vous propose de désigner Monsieur Estéban Piard.

**Jean-Marc NICOLLE**

Y a-t-il des interventions ? (*Il n'y en a pas*). Je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 7 (Mme CAPUANO, Mme MORGANT, M. WEBER-GUILLOUET, M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. AUBAGUE, M. HASSANI)

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté. Merci. Nous passons au rapport n° 24.

N°2016-024. INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX

**Estéban PIARD**

Je rappelle tout d'abord que la République a prévu une indemnité pour les élus de telle sorte de les soustraire aux intérêts privés et de leur donner les moyens d'assurer leur mission d'élus.

Je précise à ce titre qu'il s'agit bien d'une indemnité et non pas d'un salaire ou d'un traitement. Concernant le mode de calcul, nous bénéficions de la DSU en tant que chef-lieu de canton. Cela nous permet d'obtenir une majoration sur les indemnités des élus. Il est ainsi proposé au Conseil municipal de fixer les indemnités de la façon suivante, par rapport au point d'indice 1015 de la fonction publique :

- Pour le Maire, 85 %, soit 3 231.25 euros ;
- Pour le premier Maire-adjoint, 47 %, soit 1 786.69 euros ;
- Pour les onze Maires-adjoints, 35.93 %, soit 1 365.87 euros ;
- Pour les sept conseillers municipaux délégués, 18.55 %, soit 705.17 euros ;
- Pour les quinze conseillers municipaux, 3.47 %, soit 131.95 euros.

J'ajoute que les indemnités des onze maires-adjoints, des sept conseillers délégués et des quinze conseillers municipaux sont identiques à celles prévues par la délibération de 2014. Je rappelle enfin que l'indice de référence 1015 n'a pas évolué depuis l'année 2010, en raison du gel du point d'indice dans la fonction publique et que ces indemnités sont soumises à cotisations sociales et à fiscalisation. Merci.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Bernard AUBAGUE**

Monsieur le Maire, chers collègues, Monsieur Piard vient de répondre à la question que j'allais poser, car les sommes qui nous ont été communiquées dans la présentation que nous avons reçue n'étaient pas indiquées en euros, mais en pourcentage de l'indice. Nous pensons effectivement que les Kremlinois doivent avant tout être informés des montants versés en euros. Par conséquent, nous voterons pour cette délibération.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je vous propose de passer au vote.

#### Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Merci. Nous passons au rapport suivant.

#### N°20156-025. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**Jean-Marc NICOLLE**

Cette modification du tableau des effectifs permet de nommer des agents pouvant bénéficier de la promotion interne, ce qui nécessite la transformation de quatre postes existants :

- Trois postes de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe en trois postes d'attaché territorial ;
- Un poste de rédacteur en un poste d'attaché territorial.

D'autre part, nous avons prévu d'inscrire six postes supplémentaires au budget primitif 2016, de manière à assurer le fonctionnement et la montée en puissance du centre de supervision urbaine. Je rappelle que celui-ci fonctionne depuis le mois de décembre 2015 avec quatre opérateurs et un responsable. Par conséquent, je vous propose dès à présent de créer six postes d'adjoints techniques, en tant qu'agents de surveillance de la voie publique. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Bernard AUBAGUE**

Monsieur le Maire, chers collègues. Nous approuvons la première partie de cette délibération concernant les transformations de postes et en profitons au passage pour féliciter les agents. Pour ce qui est de la deuxième partie, vous savez que nous appelons depuis longtemps de nos vœux la mise en place d'un système de vidéo-protection sur la Ville. Aussi, comme nous nous réjouissons de cette installation, et que nous sommes favorables à ces créations de postes, nous voterons pour cette délibération.

**Jean-Marc NICOLLE**

Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? *(Il n'y en a pas).*

Résultat du vote

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE**

Ce rapport est adopté à l'unanimité et je vous en remercie. L'ordre du jour de notre séance est maintenant épuisé. Je vous donne rendez-vous le 18 février prochain à 20h30 pour notre prochaine séance. Merci et bonne soirée.

*La séance est levée à 21h22.*